

Intégrer les coûts environnementaux et sociaux de la production de viande dans les prix au consommateur pour encourager la transition écologique et alimentaire

12 mars 2020

Un rapport publié par le groupement TAPPC (*True Animal Protein Prices Coalition*), en février, propose que l'UE crée une taxe sur la viande pour internaliser les coûts environnementaux (émissions de gaz à effet de serre – GES, etc.) et sociaux (santé publique, etc.) liés à sa production et à sa consommation en Europe. Selon les auteurs, le prix de la viande bovine devrait être augmenté de 4,8 €/kg, celui de la viande porcine de 3,6 €/kg et celui de la volaille de 1,7 €/kg d'ici à 2030. Cela réduirait leur consommation, permettant en particulier une limitation des émissions de GES de 3 %. De plus, cette taxe générerait 32,2 milliards d'€ de revenus supplémentaires pour les États membres, à la même échéance. Les auteurs suggèrent d'utiliser ces fonds pour soutenir les exploitations agricoles ayant des pratiques durables (10-15 Md€), réduire la taxe sur la valeur ajoutée sur les fruits et légumes (7-12 Md€), encourager l'adaptation au changement climatique et la protection des forêts dans les pays du Sud (4 Md€), et, dans un but redistributif, soutenir les foyers à faibles revenus (6 Md€).

Effet de la taxe sur la consommation européenne de viande

	Chicken	Pork	Beef and veal
Current consumption (million tonnes)	8.5	18.8	3.3
Consumption after introduction of the Meat Sustainability Charge (million tonnes)			
2021	8.5	18.8	3.3
2025	7.8	9.8	2.8
2030	5.5	4.8	1.1
Change (%) relative to current consumption level			
2021	-1%	-1%	-2%
2025	-8%	-9%	-15%
2030	-35%	-57%	-67%

Source : TAPPC, d'après FAOSTAT, CE Delft 2012, 2018 et 2019

Source : [TAPPC](#)